

Comment s'inscrire ?

Avant le 19 avril 2010.

Bulletin téléchargeable sur www.rhone-alpes-lyon.cnfpt.fr rubrique
« toute l'actualité »

Contact : CNFPT - Sylvie Cauleur – Christelle Besson

Courriel : sylvie.cauleur@cnfpt.fr

Tel : 04 72 32 43 68 Fax : 04 72 32 43 43

Journée payante : 60 €

Date et lieu

Le jeudi 06/05/2010 de 9h à 17h

à l'amphithéâtre Michel Prunier de l'ENTPE –

École Nationale des Travaux Publics de l'État, rue Maurice Audin à
VAULX EN VELIN (l'école est située en face de l'hôtel de ville)

Accès en transports en commun depuis la gare Lyon Part-Dieu (30 mn):

Prendre le trolleybus ligne C3 vers le terminus Vaulx-la Grappinière
de l'arrêt « Part Dieu Jules Favre » à l'arrêt « Vaulx- HDV - Campus »

Plan d'accès à l'ENTPE à Vaulx en Velin :

http://www.entpe.fr/fr/internet/contenu/l_ecole/situation_et_acces

Crédit photo : P. CHEIPPE / CERTU – Installation photovoltaïque en toiture-terrasse de
l'hôtel communautaire du Grand Lyon



Journée technique

« Opérations photovoltaïques sur les bâtiments publics :
Quels montages privilégier ? »

Jeudi 06 mai 2010
LYON



Association des Directeurs
de Services Techniques
Départementaux



Les montages juridiques, administratifs, et financiers d'une opération photovoltaïque sur des bâtiments publics

Le photovoltaïque présente des atouts forts en matière de Développement Durable et les objectifs nationaux incitent au développement des projets intégrés au bâti

Le patrimoine immobilier des personnes publiques offre des possibilités importantes d'installation de centrale photovoltaïque ; par ailleurs, la possibilité de vendre sa production électrique devrait être étendue à l'ensemble des personnes publiques (loi Grenelle 2). Le contexte est donc favorable et de nombreuses collectivités territoriales ou services de l'État aimeraient lancer des projets soit en maîtrise d'ouvrage directe soit par le biais d'opérateurs louant les toitures.

Le montage de telles opérations peut se révéler complexe, par le nombre des acteurs impliqués, le partage des responsabilités, l'affectation de la propriété des différentes parties de bâtiment concernées, les problèmes techniques de la maintenance, les aspects fiscaux et financiers etc.

La finalité de la journée est d'aider les personnes publiques à se lancer dans de tels projets en anticipant les éventuels risques. Elle permettra de dresser l'état des connaissances, des possibilités et des difficultés actuelles pour une collectivité ou un service déconcentré de l'État cherchant à monter une opération photovoltaïque sur un ou plusieurs bâtiments de son patrimoine.

La journée sera construite sur des témoignages et des retours d'expériences pour répondre aux questions suivantes :

- Quelle stratégie adopter selon la nature du projet ?
- Quels montages organisationnels et contractuels retenir ?
- Quels risques prendre en compte ?

Public

Directeurs Généraux des Services, Directeurs des Services Techniques, Responsables en charge des bâtiments publics des collectivités territoriales et de l'État.

Les partenaires organisateurs

La CoTITA Centre-Est et la délégation Rhône-Alpes Lyon du CNFPT, en partenariat avec l'ADSTD, l'AITF, le CERTU, les CETE de Lyon et Nord Picardie, l'ENTPE et RhônAlpénergie - Environnement.

Jeudi 6 mai 2010 à Vaulx en Velin

« Opérations photovoltaïques sur les bâtiments publics : Quels montages privilégier ? »

Journée animée par Luc Miltgen

9h15	Accueil	
9h45	Introduction	COTITA et CNFPT
10h00	Enjeux environnementaux et politique nationale sur l'énergie. Contexte réglementaire et technique du photovoltaïque.	M. Jedliczka - HESPUL
10h30	Le choix d'une stratégie patrimoniale : finalités et critères - exemple de la démarche de l'État en Rhône Alpes - exemple de la démarche de la Région Rhône Alpes	C. Deblanc - DREAL RA J. Zambernardi - Région RA
11h10	Montages juridiques : contexte, définitions et principales caractéristiques, sur les bâtiments des collectivités territoriales et de l'État.	N. Poize - RAEE P. Lebreton - CETE Nord Picardie
11h40	Montages juridiques : exemples d'opérations en tiers investissement - en maîtrise d'ouvrage directe : gymnase d'Alby-sur-Chéran ; - en maîtrise d'ouvrage externe : . différents bâtiments municipaux . cas de l'État avec la base aérienne d'Istres	JC. Martin - Ville Alby-sur-Chéran M. Foveau - Ville Aix en Provence F. Roulleau - Ministère Défense
13h00	Déjeuner	
14h15	Aspects particuliers à prendre en compte : - Sécurité incendie - Urbanisme et sites classés - Fiscalité	Cdt A. Anselme - SDIS Isère E. Bergolt - Ministère Culture SDAP04 Communauté de communes de Chamousset en Lyonnais
15h15	Le point de vue d'opérateurs - cas d'un syndicat d'énergie - cas d'un développeur de projets	A. Dommanget - Énergie SDED (26) P. Vachette - SOLIRA
16h00	Le point de vue d'un financeur	DEXIA
16h20	Conclusion et synthèse de la journée	C. Mesurole - CERTU
17h00	Fin de la journée	